

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2011 À 20 HEURES 30**

PUBLIE LE

- 6 DEC. 2011

N° 6 - 198 / 2011 : ZONE D'ACTIVITÉS ALBIPOLE : VENTE DU LOT N° 61 À LA SCI ATRIUM

**L'An Deux Mille Onze, le 29 novembre 2011**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 29 novembre 2011 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUÈS.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, David KOWALCZYK.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Maryse BERTRAND.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Laurence PUJOL, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 42**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 35**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 NOVEMBRE 2011****N° 6 – 198 / 2011 : ZONE D'ACTIVITÉS ALBIPOLE : VENTE DU LOT N° 61 À LA SCI ATRIUM**

Pilote : Développement Économique

Autres services concernés : Direction Générale des Services  
Finances et Budget  
Affaires juridiques, générales et marchés publics

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur**

Par délibération du 29 septembre 2010, vous avez approuvé la vente du lot n° 60 de la ZA ALBIPOLE (Parcelle AM 165) à la S.C.I. ATRIUM afin de permettre à la société SPORT SYSTEM de se développer.

L'activité de cette dernière s'est renforcée et a même dépassé le plan prévisionnel de croissance notamment pour la partie agricole et poids lourds. De même les engagements pris pour la création de 2 nouveaux emplois ont été respectés.

C'est pourquoi, M. Philippe Corneau a levé l'option qu'il avait posée sur le lot 61 (parcelle AM 166) d'une surface de 1 475 m<sup>2</sup> et souhaite l'acquérir dès maintenant.

Il est proposé de céder cette parcelle en vue de permettre à la société SPORT SYSTEM de procéder à sa future extension. Le prix proposé est conforme à la délibération adoptée en 2005 par le Conseil Communautaire, à savoir 19 € HT le m<sup>2</sup>.

Aussi, je vous propose d'approuver la cession du lot n° 61 de la ZA Albipôle d'une superficie de 1 475 m<sup>2</sup>, à la S.C.I. ATRIUM 81 qui mettra à disposition cette parcelle à la société SPORT SYSTEM dans le cadre d'un bail commercial, afin que cette dernière puisse réaliser son projet de développement.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du Préfet du Tarn en date du 11 Février 2003 portant substitution du SIAT par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération N° 2-24/2005 définissant les conditions de cession des terrains situés sur l'emprise foncière de la ZI Albipôle,

VU l'avis des domaines en date du 20 septembre 2011.

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 25 octobre 2011,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

✚ **APPROUVE** la vente du lot n° 61 de la ZA Albipôle, enregistré au cadastre sous le n° AM166 et d'une superficie 1 475 m<sup>2</sup> à la Société Civile et Immobilière ATRIUM 81, inscrite au RCS sous le numéro 518 890 686 et sise ZI Albipôle, Avenue de la Martelle à TERSSAC 81150

✚ **ARRÊTE** les conditions financières de la vente, à savoir 1 475 m<sup>2</sup> x 19 €, soit un montant de cession de 28 025 € HT, les frais d'acte notarié étant supportés par l'acquéreur.

✚ **PRECISE** que les crédits seront portés au budget annexe « Zones d'Activités » de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

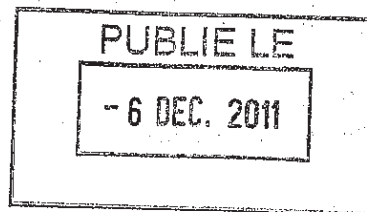
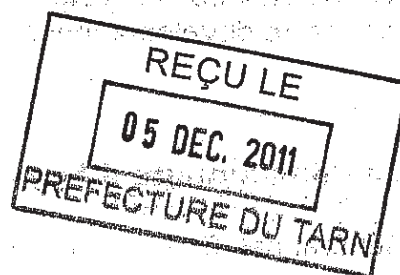
✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à poursuivre cette opération et à accomplir toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires et notamment à signer les actes de vente.

Pour extrait conforme,  
Fait le 29 novembre 2011,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



REÇU LE  
05 DEC. 2011  
PREFECTURE DU TARN

ANNEXE N° 6 - 198 / 2011

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE TERSSAC

**Zone ALBIPOLE**

**PLAN DE VENTE et DE BORNAGE Lot n° 61**

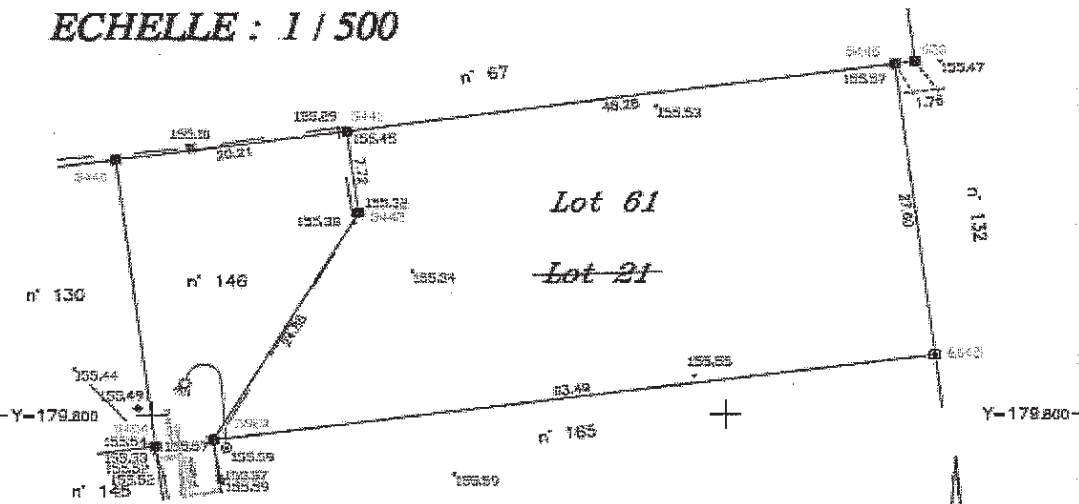
VENDEUR : SEM 81

ACQUEREUR :

Section : AM N° 166 e = 1475 m<sup>2</sup>

Lieu dit : La Martelle

**ECHELLE : 1 / 500**



- : Borne OGE (Ordre des Géomètres Experts)
- : Borne OGE existante
- : Piquet Bois
- : Coffret Electrique
- : Coffret Gaz
- : Coffret Téléphone
- : Regard de Visite Vanne
- : Boîte de Branchement Vanne
- : Regard de Visite Pluvial
- : Boîte de Branchement Pluvial
- : Bouche d'eau
- : Borne d'incendie
- : Clôture Grillage
- - - : Application cadastrale



N.B : Bornage d'origine effectué avant travaux

Dressé le 20 NOVEMBRE 2009 par J. BAILLET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
30 rue de Ciron - 81000 ALBI  
Téléphone: 05.63.54.20.76.

Dossier n° 94-5360

N°	X	Y
633	579216.980	179833.182
6440	579146.922	179824.084
6441	579166.961	179826.706
6442	579167.992	179819.022
6443	579214.937	179832.956
6454	579150.208	179787.056
6590	579155.268	179787.678
6645	579216.267	179805.566

X=579.200

Y=179.750



COURRIER ARRIVÉ LE :

28 SEP. 2011

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU TARN

Service du Domaine

209 RUE DU ROC  
81013 ALBI CEDEX 9

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS	
n° d'enregistrement : 2011-13907	
26 SEP. 2011	
Suivi : ECO	
Information : R. Cauchier - SASM	

Monsieur le Vice-Président délégué au  
Développement Économique, Communauté  
d'Agglomération de l'Albigeois  
Parc François Mitterrand  
81160 SAINT JUERY

### AVIS DU DOMAINE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Art. L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Art. L. 3213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Art. L. 4221-4 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Art. L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Art. L. 451-5 du code de la construction et de l'habitation

N° 2011/297V0643

Enquêteur : M. Dominique PREVOST

1 - Propriétaire : la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

2 - Date de réception de la demande d'avis : 12/09/2011

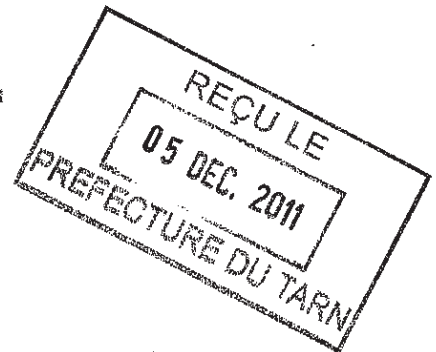
3 - Situation du bien :

Commune de TERSSAC

Adresse	Références cadastrales	Contenance
La Martelle	Section AM n° 165	967 m <sup>2</sup>
La Martelle	Section AM n° 166	1 475 m <sup>2</sup>
Total :		2 442 m <sup>2</sup>

4 - Description sommaire : Les parcelles cadastrées section AM n° 165 et n° 166 forment un tènement de configuration trapézoïdale situé dans la ZAC Albipole.

5 - Réglementation d'urbanisme : zone Uz1 du PLU de Terssac.





6 - Situation locative : Libre.

7 - Conditions de la vente : Prix de vente unitaire envisagé : 19 € HT/m<sup>2</sup>.

8 - Valeur vénale de l'immeuble ou du droit cédé :

Compte tenu des caractéristiques du bien connues du service et des termes de comparaison, la valeur vénale paraît pouvoir être fixée à 46 398 € HT (19 € HT/m<sup>2</sup> X 2 442 m<sup>2</sup>).

9 - Observations particulières :

Il n'est pas tenu compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A Albi, le 20/09/2011

P/Le Directeur départemental des Finances  
publiques du Tarn et par délégation,  
L'Inspecteur

  
Dominique PREVOST

